

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONTURE ([ici](#))

Conjoncture : *l'indice PMI Caixin-Markit augmente très légèrement en novembre à 50,2 contre 50,1 en octobre*

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Politique industrielle : *le gouvernement chinois accélère la procédure de liquidation des «entreprises zombies»*

Politique économique : *le conseil des affaires d'Etat annonce des nouvelles mesures de soutien de l'emploi*

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Marchés financiers : *les autorités assouplissent les contraintes sur le marché des contrats à terme (futures) mises en place en 2015 suite à la correction boursière*

Ouverture financière : *la CSRC autorise UBS à augmenter sa participation dans sa coentreprise UBS Securities à 51%, UBS est la première banque étrangère à pouvoir prendre une participation majoritaire dans une société de courtage chinoise*

Banques : *la CBIRC publie la version finale des nouvelles mesures sur les succursales de gestion de patrimoine des banques commerciales*

Marchés boursiers : *le Shanghai London Stock Connect devrait démarrer fin décembre ; Huatai Securities Co. Ltd. est la première entreprise à s'inscrire à ce programme ; l'unité britannique de China International Capital Corp. obtient l'autorisation de convertir des actions sous-jacentes en GDR.*

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : *les autorités chinoises s'expriment sur le contenu de l'accord de trêve avec les États-Unis*

Relations US-Chine : *arrestation au Canada de la directrice financière de Huawei sur fond de soupçons de violation de l'embargo américain vis-à-vis de l'Iran*

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Propriété intellectuelle : *nouvelles mesures ciblant les infractions graves dans le domaine des brevets*

Propriété intellectuelle : *les autorités chinoises s'expriment sur le contenu de l'accord de trêve avec les États-Unis*

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Automobile : *Daimler pourrait racheter les parts de son partenaire de co-entreprise TIC : Huawei et ZTE soupçonnés de vendre des équipements télécoms peu sécurisés voient le développement de leurs activités au Japon et au Royaume-Uni menacé*



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Développement durable : le Ministère des ressources en eau confirme la réalisation des projets de conservation des ressources en eau d'ici 2020

Aérospatial : le satellite Chang'e-4 à la découverte de la face cachée de la Lune

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Economie : chute de la confiance des investisseurs à Hong Kong

Pauvreté : le taux de pauvreté à Hong Kong a atteint 1,37 millions de personnes en 2017, soit une hausse de 25 000 personnes en un an

Tourisme: hausse de 9,6% du nombre de touristes à Hong Kong sur les 10 premiers mois de l'année



CONJONCTURE

Conjoncture : L'indice PMI Caixin-Markit augmente très légèrement en novembre à 50,2 contre 50,1 en octobre

Pour le secteur manufacturier, l'indice des directeurs d'achats (PMI) Caixin-Markit s'élève à 50,2 en novembre, contre 50,1 en octobre et 50 en septembre, alors au plus bas depuis mai 2017.

Selon l'enquête, parmi les cinq sous-indices composant le PMI, celui des nouvelles commandes a continué d'augmenter légèrement, laissant présager une légère amélioration de la demande. Néanmoins, l'enquête révèle, selon le journal Caixin, qu'« une demande relativement modérée conjuguée à des efforts de réduction de coûts a contribué à une réduction des effectifs ». En outre, le sous-indice de la production est tombé à 50, atteignant son plus bas niveau depuis juin 2016.

Les sous indices du prix des achats et des coûts de production ont tous deux fortement diminué, reflétant le fléchissement du marché domestique des produits de base, la pression à la hausse sur les prix des produits industriels s'étant quelque peu atténuée. Les prix facturés par les entreprises ont notamment chuté pour la première fois en 18 mois.

Pour mémoire, le PMI manufacturier officiel, publié par le Bureau national des statistiques le 30 novembre, est passé de 50,2 en octobre à 50 en novembre. Par ailleurs, le sous-indice officiel de l'emploi est passé sous la barre des 50 en septembre, la ligne de démarcation entre croissance et contraction, et demeure à 48,3 en novembre.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Politique économique : le conseil des affaires d'Etat annonce des nouvelles mesures de soutien de l'emploi

Le conseil des affaires d'Etat a publié une circulaire intitulée « Opinions pour promouvoir l'emploi ». Ce document d'orientation (policy paper), rendu public le 5 décembre, avait été rédigé le 16 novembre puis transmises aux autorités locales, qui ont été invitées à rédiger leurs propres versions sous 30 jours.

Dans le détail, cette circulaire indique que les entreprises « avec peu ou pas de licenciements » pourront récupérer 50% des primes d'assurance chômage versées l'année précédente. En outre, les entrepreneurs indépendants pourront demander des prêts pour la création d'entreprise garantis jusqu'à 150 000 RMB. Les petites et microentreprises embauchant plus de « 25% de personnes en difficulté » (i.e. chômeurs, handicapés, milieux modestes...) pourraient obtenir des prêts garantis jusqu'à 3 M RMB. En parallèle, cette circulaire appelle les autorités à tous les échelons à assouplir les conditions d'obtention de prêts garantis. La circulaire encourage également l'établissement d'incubateurs fournissant des services « low cost », s'engageant par ailleurs à récompenser ceux qui enregistrent des bonnes performances. En outre, les subventions à la formation couvriront désormais tous les jeunes âgés de 16 à 24 ans (contre uniquement les jeunes diplômés sans emploi auparavant).

Pour mémoire, Pékin a fait de l'emploi sa principale absolue en matière de politique économique et, au cours des derniers mois, a publié une série de mesures visant à soutenir les petites et moyennes entreprises. Si le taux de chômage officiel est resté stable à 4,9% en octobre par rapport à septembre, les sous-indices de l'emploi des indices PMI officiels et Caixin pour le secteur manufacturier pointent des réductions d'effectifs au cours des derniers mois en raison d'une baisse de la demande étrangère.

Politique industrielle : le gouvernement chinois accélère la procédure de liquidation des «entreprises zombies»

La Commission nationale de la réforme et du développement (NDRC) et 10 autres départements du gouvernement chinois ont publié conjointement une circulaire concernant le traitement des « entreprises zombies ». Premièrement, les gouvernements locaux doivent préparer une liste recensant les « entreprises zombies » dans un délai de 3 mois. Ensuite, pour « les entreprises en difficulté mais qui ont encore une valeur opérationnelle », un plan de restructuration devra être établi dans un délai de 6 mois. En revanche, pour les entreprises « sans valeur », un plan de faillite devra être rédigé dans un délai de 6 à 9 mois. En outre, il est interdit aux gouvernements locaux de distribuer des subventions aux « entreprises zombie ». En principe, ces plans de liquidation et de restructuration des « entreprises zombies » devraient être mis en œuvre et achevés avant fin de 2020.

A noter que ce communiqué réserve un traitement spécifique aux « entreprises zombies » d'Etat en indiquant que les difficultés de ces dernières soient traitées dans le cadre de plans de désendettement et en exigeant que ces derniers soient reformulés et complétés dans les délais impartis. Selon les statistiques publiés par la State-owned Asset Supervision and Administration Commission le 15 octobre, le ratio d'endettement moyen des « entreprises zombies » d'Etat était de 66% fin de septembre, soit une baisse de 0,5 point par rapport à septembre 2017, et une réduction de 0,3 point par rapport à janvier.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Marchés financiers : les autorités assouplissent les contraintes sur le marché des contrats à terme (futures) mises en place en 2015 suite à la correction boursière

L'autorité des marchés des contrats à terme (CFFE, sous supervision du régulateur des marchés boursiers, la CSRC), a annoncé le 2 décembre une série de mesures assouplissant les contraintes réglementaires sur les contrats à terme sur les principaux indices boursiers chinois : (i) les exigences de marge du Shanghai Composite Index Futures (IC500) et du CSI300 Index Futures (IF300) passent de 15% à 10% et celles du SSE50 Index Futures (IH50) de 30% à 15% ; (ii) les frais de commission baissent de 0,069 % à 0,046 % pour les ventes de contrats achetés le jour même ; (iii) les limites journalières d'ouverture de nouvelles positions passent de 20 à 50.

Ces mesures assouplissent très nettement les principales restrictions mises en place en août et en septembre 2015, à la suite desquelles le volume de transaction avait baissé de plus de 90% par rapport au niveau record de juin 2015. Pour mémoire, la CFFE avait déjà assoupli une partie de ces contraintes début 2017.

Ouverture financière : la CSRC autorise UBS à augmenter sa participation dans sa coentreprise UBS Securities à 51%, UBS est la première banque étrangère à pouvoir prendre une participation majoritaire dans une société de courtage chinoise

Le régulateur des valeurs mobilières (CSRC) a annoncé le 30 novembre avoir autorisé UBS à augmenter sa participation dans sa JV UBS Securities Co. Ltd. de 24,99% à 51%. La presse chinoise avait relayé le dépôt de candidature d'UBS début mai.

Selon le communiqué de presse de la banque, celle-ci rachète les parts de China Guodian Capital Holdings et COFCO de respectivement 12,01% et 14%. À l'issue de la transaction, UBS deviendra la première banque étrangère à prendre le contrôle majoritaire d'une coentreprise de titres en Chine. A la suite de cette transaction, les autres actionnaires d'UBS Securities seront Beijing Guoxiang Property Management (33%), Guangdong Provincial Communication Group (14,01%) et China Guodian Capital Holdings (1,99%).

Pour mémoire, la CSRC avait publié le 27 avril la mesure élevant à 51% le plafond de participation étrangère dans les sociétés de courtage contre 49% précédemment, suite aux annonces de Yi Gang lors du Forum Boao en avril. Un mécanisme d'approbation pour toute participation majoritaire par une société étrangère avait été créé, avec notamment comme conditions : présenter plus de cinq ans d'opération, être innocent « d'une entorse majeure à la réglementation » depuis plus de trois ans, prouver sa solidité financière, « disposer d'une bonne réputation internationale ».

A noter que HSBC disposait déjà de 51% des parts dans une société de courtage en Chine (HSBC Qianhai securities) depuis décembre 2017, dans le cadre d'un accord spécifique datant de 2013 entre la Chine continentale et Hong Kong.

Banques : la CBIRC publie la version finale des nouvelles mesures sur les succursales de gestion de patrimoine des banques commerciales

Le régulateur du secteur des banques et des assurances (CBIRC) a publié le 2 décembre les « Mesures administratives pour les succursales de gestion de patrimoine des banques commerciales » (wealth management subsidiaries), à effet immédiat. Ces mesures sont complémentaires aux « nouvelles règles pour les sociétés de gestion d'actifs » et aux « nouvelles règles pour les sociétés de gestion de patrimoine », rassemblant l'ensemble des exigences réglementaires imposées aux banques commerciales dont les succursales exercent des activités de gestion de patrimoine.

Ces nouvelles mesures permettent notamment aux WMP (wealth management products) ouverts au public d'investir directement en actions. Par ailleurs, ces succursales pourront d'investir jusqu'à 35% du total de leur actif net dans des actifs de dettes non-standards (contre 4% auparavant). Ces produits de financement complexes, souvent apparentés aux activités bancaires parallèles, comprennent notamment les prêts de fiducie (trust loans) et les acceptations bancaires (banker's acceptance). En outre, les banques ne peuvent pas placer plus de 20% de leurs fonds dans ces succursales et les fonds destinés à l'investissement dans un seul produit de gestion ne doivent pas dépasser 10% des fonds propres des banques.

Les quatre grandes banques chinoises avaient annoncé en novembre leur intention de créer des filiales de gestion de patrimoine indépendantes. La Bank of China avait annoncé le 15 novembre son intention d'investir 10 Mds RMB dans une telle succursale, suivi de l'Industrial and Commercial Bank of China le 26 novembre (investissement de 16 Mds RMB), de l'Agricultural Bank of China Ltd (de 12 Mds) et de la China Construction Bank Corp. (de 15 Mds RMB). Pour mémoire, le capital social minimum des filiales de gestion de patrimoine est de 1 Mds RMB (140 M USD).

Pour rappel, auparavant, les WMP ouverts au public ne pouvaient investir en bourse que via les fonds mutuels. Ces nouvelles mesures servent de complément à la régulation sur la gestion d'actifs publiée en avril, dont l'objectif premier est de mettre fin aux garanties implicites des banques contre les pertes potentielles subies par les investisseurs et ainsi de réduire l'aléa moral.

Marchés boursiers : le Shanghai London Stock Connect devrait démarrer fin décembre ; Huatai Securities Co. Ltd. est la première entreprise à s'inscrire à ce programme ; l'unité britannique de China International Capital Corp. obtient l'autorisation de convertir des actions sous-jacentes en GDR

Le Shanghai London Stock Connect qui aurait dû démarrer le 14 décembre serait reporté fin décembre à cause du vote sur le Brexit. A la cérémonie de démarrage de ce programme à Londres, environs 7 entreprises britanniques et 10 entreprises chinoises sur la liste des candidats qualifiés seront dévoilées. Pour l'instant, seul Huatai Securities Co. Ltd., la cinquième plus grande société de courtage chinoise, a publié son autorisation, délivrée par la CSRC, de s'inscrire au programme. Selon l'annonce de Huatai Securities, la CSRC a autorisé la société à n'émettre que 8 M de global depositary receipts (GDR), soit environ 8 Mds d'actions A selon le taux de conversion déterminé par la société. Le 4 décembre, le Shanghai Stock Exchange a également accordé l'autorisation à la succursale britannique de China International Capital Corp. (CICC), l'une des plus anciennes banques d'investissement du pays, de convertir les actions sous-jacentes de sociétés chinoises en GDR.

Dans le "Règlement du Shanghai London Stock Connect" publié par la CSRC le 12 octobre, les nouvelles règles, qui diffèrent pour les CDR et les GDR, sont les suivantes: (i) en termes d'actions sous-jacentes,



les GDR se basent sur les nouvelles actions émises pour financement ou des actions déjà existantes alors que les CDR ne peuvent être convertis que par des actions existantes. (ii) en ce qui concerne le délai de remboursement, les GDR sont limités à 120 jours tandis que les CDR ne sont pas limités dans le temps.

Pour rappel, contrairement au Shanghai Hong Kong Stock Connect permettant aux investisseurs d'acheter des actions étrangères directement, le Shanghai London Stock Connect ne permettrait aux investisseurs que l'achat d'actions étrangères de manière indirecte, sous forme de DR (depository receipts) du fait du décalage horaire entre Shanghai et Londres. Selon les règles proposées, via le Shanghai London Stock Connect, les entreprises cotées en Chine continentale (A-shares) pourront émettre des GDRs directement pour lever de nouveaux capitaux à la Bourse de Londres ou échanger leurs actions chinoises en GDR pour les négocier à la Bourse de Londres, alors que les entreprises cotées à la Bourse de Londres pourront échanger leurs actions déjà existantes afin d'émettre des China depository receipts (CDR) à la Bourse de Shanghai. Le nombre de GDR ou CDR émis par une entreprise sera soumis à un plafond approuvé par la CSRC (sans plus de détail).

Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : les autorités chinoises s'expriment sur le contenu de l'accord de trêve avec les États-Unis

Quelques jours après la conclusion d'une « trêve » dans l'affrontement commercial qui oppose la Chine et les États-Unis ([voir brèves de la semaine du 26 novembre](#)), les autorités chinoises se sont exprimées plus en détails sur le contenu et les implications de cet accord. Le ministère du Commerce chinois (MofCom) a confirmé que la Chine « commencerait à mettre en œuvre les points ayant fait l'objet d'un consensus, et le plus tôt sera le mieux ». Cette mise en œuvre concernerait dans un premier temps les produits agricoles, l'énergie, l'automobile etc., a-t-il précisé, avant d'entamer des négociations sur les questions de « propriété intellectuelle, de coopération technologique, d'accès au marché et de la balance commerciale ». Selon le média hong-kongais *South China Morning Post*, certains acheteurs chinois auraient reçu instruction de se préparer à reprendre dès maintenant les importations de soja et de gaz naturel liquéfié américain. Le MofCom n'a pas apporté de réponse claire à la question de savoir si les tarifs additionnels appliqués aux importations d'automobiles américaines seraient réduits voire supprimés. Pour rappel, la Chine a imposé des tarifs sur 110 Mds USD de produits américains (dont le soja, le gaz naturel liquéfié et les automobiles) en rétorsion aux tarifs américains mis en œuvre sur 200 Mds \$ d'importations de biens chinois.

Relations US-Chine : arrestation au Canada de la directrice financière de Huawei sur fond de soupçons de violation de l'embargo américain vis-à-vis de l'Iran

Les autorités chinoises ont vivement réagi à l'arrestation au Canada, de la directrice financière et fille du fondateur du géant chinois des télécoms Huawei, Meng Wanzhou. Cette arrestation, le 1^{er} décembre (le même jour que la rencontre Xi-Trump à Buenos Aires) est le résultat d'une demande de l'administration américaine, qui soupçonne Huawei d'une violation de l'embargo américain vis-à-vis de l'Iran, en vue d'une potentielle extradition. Le ministère chinois des Affaires étrangères a demandé au Canada et aux États-Unis une « clarification » des motifs de l'arrestation et la « libération immédiate » de Mme Meng, dont l'audience sur la mise en liberté sous caution a été fixée au 7 décembre. Interrogé sur la question, le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis John Bolton a jugé que Huawei serait un « sujet majeur » dans les discussions sino-américaines à venir. La presse chinoise proche du pouvoir a également fait le lien avec les frictions commerciales actuelles. Le quotidien chinois nationaliste en langue anglaise *Global Times* a ainsi fustigé « le recours de Washington à une approche méprisable de voyou pour empêcher la progression de la technologie 5G de Huawei » - une attitude qui « va évidemment à l'encontre du consensus auxquels sont parvenus les Chefs d'État chinois et américain à Buenos Aires ». Pour rappel, en avril dernier, l'entreprise ZTE avait fait l'objet d'une interdiction d'approvisionnement en matériel américain suite à une violation de l'embargo vis-à-vis de l'Iran et de la Corée du Nord. Cette sanction avait ensuite été allégée par le département américain du Commerce sur demande du Président Donald Trump.

Retour au sommaire ([ici](#))

CLIMAT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle : nouvelles mesures ciblant les infractions graves dans le domaine des brevets

Le 4 décembre, 38 départements chinois dont la Commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC), la Banque Populaire de Chine (PBoC) et la *China National Intellectual Property Administration* (CNIPA) ont conjointement publié un mémorandum de coopération annonçant de nouvelles sanctions pour les entités et les individus ayant commis des infractions graves dans le domaine des brevets. Les marques et les droits d'auteur ne sont pas concernés par ces dispositions. Selon le document, les infractions graves comprennent, à titre d'exemple, le refus d'exécution d'une décision administrative définitive concernant l'infraction ou la contrefaçon de brevets, ou la soumission de documents falsifiés dans le processus d'enregistrement des brevets. Une fois les infractions graves identifiées, les individus ou entités responsables seraient enregistrés dans une liste noire, qui sera publiée en ligne (par exemple sur le site www.creditchina.gov.cn). 33 types de sanctions sont prévues, à l'encontre des entités impliquées (par exemple : restrictions en matière d'accès aux subventions ou aux terrains), ou des individus (limitation d'accès à des postes de dirigeants d'entreprises publiques, à certains moyens de transport, etc.) Bien que daté du 21 novembre, ce document a été publié immédiatement après l'annonce de la trêve sur la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis ([voir brèves de la semaine du 26 novembre](#)). Selon le quotidien *Global Times*, ce texte « peut être perçu comme le début de la mise en œuvre rapide du consensus » sino-américain atteint à Buenos Aires. Néanmoins, le tabloïd nationaliste insiste sur le fait que, « en dépit de la guerre commerciale initiée par Washington contre Pékin, le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle et l'abaissement des seuils de l'accès au marché constituent les devoirs de la Chine pour promouvoir l'ouverture ».

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Automobile : Daimler pourrait racheter les parts de son partenaire de co-entreprise

D'après [Bloomberg](#), Daimler (Mercedes-Benz) serait intéressé par le rachat d'une partie des parts de son partenaire de co-entreprise en Chine, BAIC Motor Group (Beijing Automotive Company, entreprise d'État). D'après Bloomberg, citant « des personnes familières avec les discussions », ces dernières – menées à titre « exploratoire » - porteraient sur une augmentation de 49% à 65% des parts de capital détenues par le constructeur automobile allemand au sein de la co-entreprise (430 000 véhicules vendus en 2017, soit 70% des ventes de Daimler en Chine). L'investissement à consentir pour une telle augmentation de 16 points est évalué à entre 2,3 et 3 Mds EUR. En cas d'accord, celui-ci ne pourra être effectif qu'en 2022, date à laquelle est prévue la levée des restrictions pesant sur le contrôle des co-entreprises de production de berlines.

Pour rappel : les autorités chinoises ont annoncé en avril 2018 la suppression progressive de l'obligation de former une co-entreprise à parts égales avec un partenaire chinois (cette obligation a été formalisée juridiquement en 1994). BMW a été le premier bénéficiaire de cette libéralisation du cadre juridique applicable aux investisseurs étrangers : le 11 octobre 2018, le constructeur allemand a signé un accord prévoyant l'augmentation de 50% à 75% de sa part de capital au sein de la co-entreprise BMW Brilliance Automotive (BBA).

TIC : Huawei et ZTE soupçonnés de vendre des équipements télécoms peu sécurisés voient le développement de leurs activités au Japon et au Royaume-Uni menacé

Les Etats-Unis (août 2018), l'Australie (août 2018), l'Inde (septembre 2018) et la Nouvelle-Zélande (28 novembre 2018) ont pris la décision d'exclure Huawei et ZTE des entreprises autorisées à déployer la 5G sur leur territoire national. Ces mesures ont été prises pour des raisons de sécurité, car les équipements fournis par ces deux entreprises sont soupçonnés de comporter des *backdoors* permettant l'espionnage. Depuis la semaine dernière, les équipementiers télécoms chinois sont désormais scrutés par les autorités japonaises et britanniques. Le Japon prévoit d'exclure Huawei et ZTE des appels d'offres publics pour des raisons de sécurité. Les nouveaux textes encadrant les appels d'offres ne mentionneront pas directement les deux équipementiers mais mettront en place des critères de sécurité qui *de facto* les empêcheront de soumettre leur candidature. Actuellement, Huawei fournit certains équipements télécoms aux entreprises japonaises NTT Docomo et KDDI Corp. Softbank entretient des relations avec Huawei avec lequel il a effectué des tests 5G.

Au Royaume-Uni, le centre national cybersécurité a également exprimé ses inquiétudes vis-à-vis des équipements et des logiciels fournis par Huawei. Il a demandé à l'entreprise de prendre les mesures nécessaires pour renforcer leur niveau de sécurité. De son côté, le groupe télécom britannique BT Group a annoncé qu'il retirera les équipements Huawei de ses réseaux 3G et 4G et n'utilisera pas les composants de l'équipementier chinois pour son réseau 5G.

Pour mémoire, l'Allemagne pourrait également suivre la même direction que le Japon et le Royaume-Uni. Au début du mois de novembre, Reuters a rapporté l'émergence d'un débat au sein de l'administration et de la sphère politique allemande visant à empêcher la présence de Huawei lors des enchères pour la 5G qui auront lieu début 2019.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Développement durable : le Ministère des ressources en eau confirme la réalisation des projets de conservation des ressources en eau d'ici 2020

M. Wang Annan, Planificateur en chef du Ministère des ressources en eau a confirmé pendant une conférence de presse du Conseil des affaires d'Etat ce jeudi 6 décembre que le Ministère des ressources en eau mettrait en place les moyens nécessaires pour finaliser tous les projets de conservation des ressources en eau initiés avant 2020, la plupart de ces projets devant jouer un rôle clé pour prévenir et contrôler les inondations et les sécheresses sur le territoire chinois d'ici 2025.

Cette déclaration fait suite à la décision du gouvernement chinois en 2014 de lancer 172 projets de conservation de l'eau. Aujourd'hui, 23 projets ont été finalisés et 109 sont en cours de réalisation pour un montant total d'investissement de 145 mds USD.

Les trois quarts des projets déjà initiés sont situés dans les régions de la Chine centrale et de la Chine de l'ouest et pour plus de la moitié d'entre eux dans des zones pauvres. M. Wang a souligné que la construction de ces infrastructures va aider à accélérer le développement régional et la réduction de la pauvreté dans les régions concernées.

Le grand projet de transfert hydraulique Sud-Nord fait également partie de la liste des projets en cours de construction et devant être complétés. A terme, ce projet va fournir en eau les régions arides du Nord depuis le fleuve Yangtsé à travers trois routes (centrale, Est et Ouest). A date, seules la route centrale et la première phase de la route Est sont finalisées ; ces phases opérationnelles du projet ont déjà transporté 22 mds de m³ d'eau depuis leur mise en service. Elles ont permis à 35 villes dont Pékin et Tianjin d'améliorer leur accès à l'eau tout en préservant les eaux de surface de ces régions. La construction de la route Ouest, quant à elle, n'a pas encore débuté.

La déclaration de M. Wang fait suite à la publication le 31 octobre de lignes directrices par le Conseil des affaires d'Etat, qui appelait les autorités compétentes à la vigilance quant à la réalisation des projets d'infrastructures notamment dans le secteur de l'eau.

Aérospatial : le satellite Chang'e-4 à la découverte de la face cachée de la Lune

Selon les média chinois, la Chine lancera le satellite Chang'e-4 courant décembre, à destination de la face cachée de la Lune. Le satellite déposera un astromobile dans le bassin d'Aitken, où le robot prélèvera des échantillons du sol et prendra des photos de cette région actuellement inexplorée. Le satellite transportera également des semences de pomme de terre et des graines d'arabidopsis, plante herbacée proche du chou, pour étudier leur croissance potentielle sur la Lune, ainsi que des œufs de vers à soie dans le cadre d'expériences biologiques. Les informations recueillies par Chang'e-4 parviendront sur Terre grâce au satellite-relais chinois Queqiao actuellement en orbite autour de la planète. Pour mémoire, Chang'e-3, la mission lunaire précédente, avait permis à la Chine d'étudier la géologie et les ressources naturelles de la Lune en 2013.

La Chine nourrit plusieurs ambitions dans le secteur spatial. En 2017, M. WU Yanhua, vice-administrateur de l'Administration nationale spatiale chinoise affirmait la volonté de la Chine de compter parmi les trois plus grandes puissances spatiales d'ici 2030. Selon Bloomberg, le budget spatial chinois annuel s'élèverait à 8 mds USD, ce qui en fait le deuxième budget mondial après les Etats-Unis.



A plus court-terme, le gouvernement chinois souhaite lancer d'ici 2020 une première sonde à destination de Mars et construire sa propre station spatiale en orbite en 2022.

Le 7 décembre, l'agence de presse chinoise Xinhua a rapporté le lancement réussi de 2 satellites saoudien de télécommunications depuis le centre de Jiuquan, dans le nord-est de la Chine. De ce même centre avait été lancé le 29 octobre dernier le satellite franco-chinois de mesures océanographies CFOSat, contribution majeure à l'étude des changements climatiques.

Retour au sommaire ([ici](#))



HONG KONG ET MACAO

Economie : Chute de la confiance des investisseurs à Hong Kong

L'indice PMI est tombé à 47,1 en novembre 2018 après être tombé sous la barre des 50 en avril et l'indice de confiance des investisseurs à Hong Kong (*Hong Kong Investor confidence Index*) réalisé par la banque JP Morgan est tombé de 106 points en avril à 88 points en novembre, sous le niveau des 100 points, signes d'une détérioration globale et continue du climat des affaires. Les observateurs s'accordent pour voir dans la guerre commerciale sino-américaine la principale cause de cette chute.

L'indice de référence de la bourse, le Hang Seng, a connu une hausse de 2,8% entre le 1^{er} décembre et le 4 décembre, à la suite de l'accord entre les présidents américain et chinois à Buenos Aires, avant de chuter de 4,05% entre le 4 et le 6 décembre. Pour mémoire, le Hang Seng a connu une forte hausse, de l'ordre de +36% en 2017 mais s'est replié de 14,2% entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2018.

Pauvreté : Le taux de pauvreté à Hong Kong a atteint 1,37 millions de personnes en 2017, soit une hausse de 25 000 personnes en un an.

Selon le rapport « Hong Kong Poverty Situation » pour l'année 2017, le taux de pauvreté s'établit à 14,7%. Avants transferts sociaux, le taux de pauvreté est de 20,1% soit 1,37 millions de personnes. Le seuil de pauvreté correspond à un revenu inférieur à la moitié du salaire mensuel médian, à savoir 4 000 HKD (450 EUR) pour une personne vivant seule et 9 800 HKD (1 102 EUR) pour un foyer de deux personnes. Par ailleurs 33% du total de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (soit 330 000 personnes) ont un emploi (phénomène de « working poor »).

Tourisme : Hausse de 9,6% du nombre de touristes à Hong Kong sur les 10 premiers mois de l'année,

52,5 millions de touristes se sont rendus à Hong Kong entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2018, en provenance pour 78,4% d'entre eux de Chine continentale. Le nombre de touristes chinois a grimpé de 13% en glissement annuel.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianszulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Camille Bortolini, Furui Ren, Pierre Martin, Rodolphe Girault, Anne-Victoire Maiziere, Antoine Bernez

Revu par : Estelle Jacques, Valérie Liang-Champrenault, Jean-Philippe Dufour

Responsable de publication : Philippe Bouyoux